

Conditions générales de vente des cours particuliers à domicile

Hispánicas est un organisme de formation en espagnol animé par un formateur indépendant M. Juan Agustin GOMEZ PINEDA immatriculé sous le n° SIRET 832 873 152 000 25 ayant son siège social au 104, Bd Ernest DALBY 44000 Nantes, et qui propose les prestations suivantes :

1. Cours particuliers d'espagnol à domicile pour 1 adulte ou 1 couple de niveau homogène.
2. Cours particuliers d'espagnol à domicile pour 1 ou 2 enfant(s) de niveau homogène.
3. Cours particuliers de préparation au baccalauréat d'espagnol pour 1 lycéen.

Définitions : pour les besoins des présentes conditions générales de vente, il convient d'entendre : par « CGV » les présentes conditions générales de vente ; par « prestations », les cours, ateliers, et/ou stages proposés par Hispánicas ; par « client », la personne qui passe commande à Hispánicas pour son compte ou pour le compte d'un mineur à sa charge ; par « contrat », les CGV et le devis accepté par le client.

Objet : Les CGV s'appliquent à toute inscription effectuée auprès d'Hispanicas sur place, en ligne ou à distance. Toute inscription implique l'acceptation sans réserve par le client des CGV qui prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Hispánicas. Hispánicas se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. Dans ce cas, les CGV applicables seront celles en vigueur à la date d'inscription du client.

Modalités d'inscription aux cours particuliers : Le client intéressé par une prestation de cours particulier prend contact avec Hispánicas par tout moyen, notamment par le biais du formulaire de contact présent sur le site *hispanicas.fr*. Les parties se rapprochent pour établir les attentes du client. Hispánicas transmet par la suite au client un devis accompagné des CGV et le cas échéant du règlement intérieur. L'inscription est effective lors de la réception (par mail ou courrier) du devis et des CGV signés et datés, et le cas échéant du paiement de l'acompte indiqué dans le devis.

L'inscription d'un mineur aux cours particuliers doit être effectuée par au moins l'un des parents disposant de l'autorité parentale sur ce dernier ou par le représentant légal du mineur. L'âge minimum pour inscrire un enfant aux cours est de 6 ans.

Toute inscription est nominative et valable uniquement pour les dates commandées.

Droit de rétractation des clients particuliers inscrits à distance : Le client particulier inscrit à distance, dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de son inscription pour se rétracter en adressant le formulaire de rétractation disponible sur *hispanicas.fr/cgv-cours-et-ateliers/* par lettre recommandée à Agustin GOMEZ PINEDA, 104 Bd Ernest DALBY, 44000, NANTES. Si un paiement a été effectué, le remboursement se fera dans les 14 jours qui suivent la réception de la lettre de rétractation. Le client souhaitant commencer les cours avant l'expiration du délai de rétractation, doit en faire la demande expresse auprès d'Hispanicas qui en conservera une trace sur un support durable, sans que cela ne vaille renonciation au droit de rétractation. En cas d'exercice de son droit de rétractation, le client qui a demandé expressément à voir les cours commencer avant l'expiration du délai de rétractation reste redevable des heures de cours consommées jusqu'à la réception de sa rétractation. Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les heures de cours pleinement consommées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du client.

Ce droit de rétractation ne s'applique ni aux inscriptions sur place, ni aux clients professionnels.

Lieux : Les cours particuliers sont dispensés au domicile du client. Les cours particuliers pour enfants et adolescents sont dispensés uniquement au domicile des parents ou du représentant légal du mineur. Le client veillera à ce que l'espace dédié à la réalisation du cours soit adapté à l'apprentissage.

Tarifs : Les tarifs sont indiqués en euros HT, TVA non applicable (art. 293 B du CGI). Le prix appliqué sera celui en vigueur au moment de l'inscription et inscrit sur le devis signé par le client lors de la passation de la commande. Le détail des tarifs est disponible sur *hispanicas.fr* dans la rubrique *cours à domicile* ou par mail sous demande du client.

Les cours particuliers sont soumis à une tarification horaire. Sous réserve du règlement de l'acompte éventuellement prévu dans le devis, le client peut faire le choix de régler chaque cours à l'issue de celui-ci ou souscrire un forfait de 10 heures. Ce forfait est réglé à l'avance au moment de l'inscription ou au premier cours. Le forfait doit être consommé dans les trois mois qui suivent le début des cours. Il ne peut donner lieu à aucun remboursement après le début des cours.

Moyens de paiements : Le paiement des prestations s'effectue au moment de l'inscription dans les modalités suivantes :

Par chèque libellé au nom de : Agustin GOMEZ PINEDA	En espèce	Par virement bancaire
	Uniquement pour les inscriptions sur place	Coordonnées indiquées sur le devis

Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par Hispánicas.

Pénalités de retard : Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le client au titre du contrat, sans préjudice de toute autre action que Hispánicas serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client. En outre, Hispánicas se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre la fourniture des prestations commandées jusqu'à complet paiement. En cas de retard de paiement des sommes dues par le client, des pénalités de retard au taux de 5% du montant TTC des sommes dues seront appliquées. Ces pénalités seront automatiquement acquises à Hispánicas et exigibles sans formalité ni mise en demeure préalable.

Si le client est un professionnel, toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera de plein droit, en sus des indemnités de retard indiquées ci-avant, le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Conditions d'annulation et de report : Toute demande d'annulation ou de report d'un cours par le client doit être faite par écrit (mail ou courrier recommandé avec accusé de réception). En cas d'annulation par le client, Hispánicas pourra de plein droit, à titre de dédommagement, facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

1.2.1 Si l'annulation intervient plus de 7 jours ouvrables avant le cours : aucun frais d'annulation.

1.2.2 Si l'annulation intervient entre 7 jours et 48 heures avant le cours : les frais d'annulation s'élèvent à 30% du prix TTC de la formation.

1.2.3 Si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le cours : les frais d'annulation s'élèvent à 100% du prix TTC de la formation.

Conditions d'annulation d'un forfait « 10 heures » : Le forfait « 10 heures » n'est pas remboursable à partir du moment où la première heure du forfait a été consommée. Le forfait est remboursable dans la seule hypothèse où le client a notifié par mail sa décision d'annuler les cours *au minima* 7 jours ouvrés avant la date prévue pour le premier cours. Passé ce délai des frais d'annulation seront facturés selon les conditions d'annulations cités ci-dessus.

Report d'une séance sollicité par le client : Toute demande de report d'une séance de formation par le client doit être effectuée par mail au plus tard 48 heures avant le début de la formation. Passé ce délai, la formation sera considérée comme réalisée et facturée au tarif convenu.

Hispánicas se réserve le droit d'annuler ou de reporter un cours en cas de force majeure. Dans ce cas le client en est informé par mail au plus tard 48 heures avant le début du cours. En cas d'annulation définitive de la formation par Hispánicas, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par Hispánicas, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation. En tout état de cause, le report ou l'annulation d'un cours ne pourra donner lieu au versement par Hispánicas, de dommages-intérêts, à quelque titre que ce soit.

Les absences : Les absences, justifiées ou non, ne donnent lieu en aucun cas au remboursement des cours auxquels le client n'a pas assisté. Le client ne peut demander le rattrapage de ces cours et ce quelle que soit la prestation choisie.

Respect du règlement intérieur : Au moment de son inscription, le client prend connaissance du règlement intérieur et s'engage à le respecter. Toute infraction grave audit règlement peut entraîner la résiliation de plein droit du contrat sans préavis ni indemnité, ou le refus de toute nouvelle inscription, sans que le client puisse prétendre à un quelconque remboursement et sans préjudice de toute autre action que Hispánicas serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

Matériel pédagogique : Il comprend les fiches d'activités et le manuel d'espagnol. Les fiches d'activités sont incluses dans les tarifs. L'achat du manuel d'espagnol est à la charge du client. Hispánicas peut également fournir le manuel au prix de 30€. L'achat du manuel est obligatoire pour les forfaits de 10 heures et au-delà.

Frais de déplacement : Pour des cours en dehors de la ville de Nantes des frais de transport seront facturés sur devis.

Limites de responsabilité - Force majeure : Hispánicas est responsable à l'égard du client de la bonne exécution des obligations à sa charge mais ne pourra toutefois être tenu responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations, dès lors qu'elle est imputable en tout ou en partie au client. Des défaillances techniques ou matérielles peuvent également survenir et perturber le bon déroulement du cours sans que cela donne droit à des compensations financières ou des remboursements quelconques.

Hispánicas ne saurait être tenu responsable des résultats du client et notamment en cas d'échec du client à d'éventuels examens.

Hispánicas ne peut être tenu pour responsable des vols, de toute perte ou tout dommage aux biens appartenant aux clients.

Hispánicas ne saurait également être tenu responsable d'un manquement à l'une de ses obligations, si ce manquement est dû à un cas de force majeure au sens de la jurisprudence ou un événement indépendant de la volonté d'Hispánicas rendant impossible l'exécution totale ou partielle des prestations lui incombant.

Propriété intellectuelle : Le contenu du matériel pédagogique produit par Hispánicas ainsi que celui de son site internet, sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'Hispánicas. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, ces éléments, quel que soit le support sans l'accord préalable et explicite d'Hispánicas.

Informatiques et libertés : En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Les informations recueillies sur ce site par le biais des formulaires de contact, de commande ou d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par Hispánicas pour la gestion des pré-inscriptions, inscriptions, facturations et promotions des cours. Elles sont destinées exclusivement à Hispánicas. Conformément à la loi susmentionnée, le client peut exercer son droit d'accès, de rectification et de suppression aux données le concernant en contactant : Agustin GOMEZ PINEDA par email à cours@hispanicas.fr.

Loi applicable et juridiction : Le contrat est soumis à la loi française. En cas de litige entre les parties, le Client particulier est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. En cas d'échec d'une procédure amiable, le litige pourra être soumis au **tribunal de commerce de Nantes** seul compétent.

→ **Je déclare avoir lu et approuvé les présentes conditions générales de vente.**

Date et signature du client :